



**2.8. Direction Technique – Alain
CONTENSOUX**

**Délégation Haut Niveau – Carole
FORCE**



2.8.1. Critères Centres de formation agrésés et Centres d'entraînement labellisés



EVOLUTION DES CENTRES D'ENTRAINEMENT ET DES CENTRES DE FORMATION

Validation par le BF du 17/03/2024 et le CD du 26/04/2024

• OBJECTIFS

- Faire progresser le niveau de la formation
- Augmenter le réservoir de joueuses (pour le 5x5 et le 3x3)

• SITUATION ACTUELLE

- LFB: obligation d'avoir un centre de formation agréé
- LF2 : obligation d'avoir un centre d'entraînement labellisé uniquement pour monter en LFB

• CONTEXTE

- Juillet 2025 : Actualisation du PPF (Plan de Performance Fédéral)

• PRINCIPES VALIDES (réunion LF2 13/03/24)

- **MINISTERE & FFBB : agrément ministériel des centres de formation** : upgrader le cahier des charges : clubs de LFB plus (nous l'espérons) clubs LF2 ;
- **FFBB : labellisation des centres d'entraînement** : 2 niveaux de cahiers des charges : clubs de LF2 :
 - NIVEAU 1 : critères intermédiaires (intégrant le 3x3) / Obligatoire pour monter en LFB ;
 - NIVEAU 2 : critères actuels (intégrant le 3x3) / obligatoire pour **tous** les clubs de LF2 ;

- Possibilité pour les clubs **LF2** qui remplissent tous les critères du cahier des charges d'un upgradé centre de formation de recevoir (nous l'espérons) **l'agrément ministériel** : aide aux subventions, anticipation pour la montée en LFB.

- **14 clubs en LF2 à partir de la saison 2025-26** : Plus de jeunes joueuses concernées ; moins de descentes au prorata, stabilité permettant plus d'investissements pour la formation ; intégration du 3x3.

RAPPEL

PROJET GLOBAL LF2



Validation par le BF du 17/03/2024 et le CD du 26/04/2024

Critères d'accession d'une équipe de LF2 en LFB

A partir de la saison 2025-2026 - perspectives d'évolution des critères :

- Centre d'entraînement labellisé Niveau 1 ou centre de formation agréé ;
- 1 salarié extra-sportif temps plein ;
- Panneautique LED (10 mètres minimum, 12 mètres recommandés).

Saison 2026-2027

- Préparation à la mise en place de l'évolution des centres d'entraînement et des centres de formation
- Informations, diffusion des cahiers des charges et des règlements aux clubs LBWL, LF2 et NF1

Saison 2027-2028

- LBWL : Centres de formation renforcés et compétition support (*championnat Espoirs unique LBWL*)
- LF2 : CFCP ou Centres d'entraînement labellisé de niveau 1 ou de Niveau 2 avec compétition support unique (*Championnat U18 Elite*)
 - Maintien de règles de participation avec évolution des règles de participation de LF2 pour faciliter la participation de jeunes joueuses
- Critères d'accèsion d'une équipe de LF2 en LBWL avec condition de détention d'un CE1 ou CFCP
- Critère d'accèsion d'une équipe de NF1 et LF2 avec condition de détention d'un CE ou CFCP après 1 saison